

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 octobre 2017 - Salle du Conseil Municipal - Mairie
1 avenue Georges Sabde - Saint-Pierre-du-Mont

Date de convocation : 26 septembre 2017

PRESENTS : M. BONNET Joël, Maire, M. BAYLE Jean-Marie, M. KRUYNSKI Bernard, Mme SALEMBIER Delphine, Mme LALLAU Ghislaine, M. TRIBOUT Michel, Mme TOMAIUOLO Béatrice, M. PALLAS Philippe, Mme PAYNEAU Nadine, M. BOISSE Olivier, Mme TACHON Laetitia, M. RUQUOIS Vincent, Mme DUVERGER Josette, M. LEBLAY Jean-François, Mme LAFFORGUE Liliane, Mme CHRIT Fabienne, M. THOMAS Eddie, Mme ROUSSEAU Maryline, Mme BEAUMONT Patricia, M. PARIS Julien, M. ARRIEU Alexandre, Mme TAPIAU-DANGLA Arlette

ABSENTS EXCUSES : Mme DENYS Marie procuration à Mme PAYNEAU Nadine
M. ELWAHIDI Abdellah procuration à Mme DUVERGER Josette
M. MARCHAL Benoit procuration à M. BAYLE Jean- Marie
Mme SERIS Clémentine procuration Mme TOMAIUOLO Béatrice
M. BARBIER Jean-Michel procuration à M. LEBLAY Jean-François
M. MEZRICH Eric procuration à M. ARRIEU Alexandre
Mme BERNADIE Marie-Christine procuration à M. PARIS Julien

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François LEBLAY

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 30 juin 2017.

A la majorité avec 6 voix CONTRE,

- pour permettre la souscription d'un prêt mobilisable dans le cadre des travaux pluriannuels du COSEC, ADOPTE la décision modificative suivante sur le budget 2017 de la Commune :

Crédit article 1641 opération 1192 500 000 €

A l'unanimité,

- pour permettre l'inscription budgétaire d'une indemnisation suite à sinistre, ADOPTE la décision modificative suivante sur le budget 2017 du Pôle de Santé :

Dépenses section Fonctionnement			Recettes section Fonctionnement		
Chapitre	article	Montant € HT	Chapitre	article	Montant € HT
011	615228	4 000,00	77	7788	4 000,00

A l'unanimité,

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec l'association des Compagnons Bâisseurs Aquitaine. La ville de Saint-Pierre-du-Mont souhaite renouveler sa participation au plan de rénovation des logements sociaux sur le périmètre du Quartier de La Moustey.

A l'unanimité,

- considérant la réforme en cours dans la fonction publique territoriale sur le régime indemnitaire avec une application progressive du dispositif RIFSEEP, DECIDE d'étendre le bénéfice de l'IFSE au profit des agents de la ville de Saint-Pierre-du-Mont nouvellement concernés par cette prime à savoir les cadres d'emplois de catégorie c : agents de maîtrise et adjoints techniques.

A l'unanimité,

- ADOPTE les dénominations suivantes de voies à créer au lotissement communal Le Clos du Moun :
 - prolongement de la rue Louis Delage jusqu'à l'avenue Kennedy : **rue Louis Delage**
 - prolongement de l'impasse Louis Delage jusqu'à la rue Louis Delage : **impasse Louis Delage.**

A l'unanimité,

- ADOPTE le rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2016.

A l'unanimité,

- ADOPTE le rapport annuel **2016** sur le prix et la qualité du service de l'assainissement et DECIDE de poursuivre la politique de renouvellement annuel des canalisations anciennes.

Le 6 octobre 2017,

Le Maire,



Joël BONNET